

Enjeux du SAGE et place de l'eau dans les documents d'urbanisme

Disposition du SAGE EGma concernée

Ces projets s'inscrivent dans les dispositions ZH3 et I6 respectivement "compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs de préservation figurant dans le SAGE" et "préserver les zones naturelles d'expansion des crues"

Contexte / description

Le Département de la Gironde a créé la mission Aménage'eau en 2013 dont l'objectif est de rapprocher les acteurs de l'eau et ceux qui sont en charge de l'aménagement des territoires girondins. L'enjeu est de développer l'intégration des aspects de l'eau dans les projets d'urbanisme.

Un guide de traduction des enjeux du SAGE EGma a été initié en 2017 avec le service Aménage'eau. Le but de ce guide est de présenter succinctement les enjeux du sage à destination des élus dans le cadre de l'élaboration/la révision de documents d'urbanisme (ScoT, PLUi,...). Ce guide est un des outils qui peut être déployé pour informer et sensibiliser les élus. Il pourra s'accompagner d'une stratégie de sensibilisation et d'information plus importante (ateliers, formation,...). Le guide a été finalisé en 2020 et il vous est proposé de le valider afin qu'il soit publié sur le site internet du Département de la Gironde et mis à disposition des élus. Vous trouverez le lien de ce guide en bas de cette fiche.

Afin d'établir une stratégie d'information/communication/sensibilisation des élus sur les sujets de l'eau et l'urbanisme, le SMIDDEST, au travers de la CLE du SAGE, accueillera un stagiaire pendant trois à quatre mois sur cette thématique.

Le sujet du stage est "Etude de la place de l'eau dans les documents d'aménagement et d'urbanisme : sur le territoire du SAGE Estuaire de la Gironde".

Les principales missions du stagiaire seront de :

- Recenser l'ensemble des documents d'aménagement et d'urbanisme présents sur le territoire du SAGE en ciblant principalement les EPCI, faire le bilan de leur état d'avancement,
- Récupérer ces documents auprès des collectivités (y compris les zonages),
- Mener un travail de recherches bibliographiques sur l'intégration des enjeux de SAGE/PAPI dans les documents d'urbanisme (retours d'expériences, déclinaison dans les documents opposables ou non, les limites des documents d'urbanisme, etc.),
- Faire le bilan de l'intégration de la gestion de l'eau dans ces documents (notamment au regard des enjeux du SAGE et du PAPI),
- Mener un travail cartographique :
 - o superposer les enjeux du SAGE/PAPI avec les zonages des documents d'urbanisme et analyser leur compatibilité,
- Construire des perspectives d'amélioration en fonction de chaque document, hiérarchiser les documents en fonction de leur prise en compte des enjeux liés à l'eau,
- Rencontrer les collectivités afin de valider ce bilan avec elles. Ce rendez vous sera également l'occasion de leur proposer des perspectives en vue d'une meilleure intégration de la gestion de l'eau dans leurs politiques d'aménagement et d'urbanisme afin de respecter les objectifs du SAGE.

La démarche est également en cohérence avec les actions définies dans l'axe IV du PAPI de l'Estuaire (Intégration du risque dans les documents d'urbanisme), dont les objectifs sont repris dans la disposition I6 du SAGE.

Calendrier de l'étude

Le guide de synthèse des enjeux du SAGE vous est mis à disposition dans l'extranet du site internet du SMIDDEST. Il est proposé de le valider lors du prochain bureau de CLE prévue pour octobre 2020. D'ici là, il vous est demandé de le relire et de faire vos remarques.

Le stage débutera en juillet pour une durée de 4 mois

Coût de l'étude / partenaires

Le guide de synthèse des enjeux du SAGE n'a pas entraîné de coût en dehors de l'animation de l'équipe du pôle eau du smiddest et du service Aménage'eau du Département de la Gironde

Pour les frais liés au stage, le coût prévisionnel qui a été fixé au budget est de 2 000 € HT avec une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Département de la Gironde.

Auteure et contact pour plus d'informations

Valérie BRICHE
animatrice SAGE Egma
v.briche@smiddest.fr
06 87 52 36 72

Elodie MOULIN
animatrice du PAPI Estuaire de la Gironde
e.moulin@smiddest.fr
06 87 62 25 87

Barbara LALEVE
Chargée de missions zones humides et bassins versants
b.laleve@smiddest.fr
07 89 64 23 62

Pour validation:

Le guide de synthèse des enjeux du SAGE (disponible dans le volet eau et urbanisme de l'extranet)

Pour aller plus loin:

Site internet du Département de la Gironde - service Aménage'eau: <https://www.gironde.fr/espace-presse/amenag-eau-leau-au-coeur-des-projets-damenagement>

site internet de l'Agence de l'eau Adour-Garonne: <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/eau-et-urbanisme.html>